Ministère de la Communauté française

Administration générale de
l'Enseignement et de la Recherche
scientifique.

Direction générale de l'Enseignement
non obligatoire et de la Recherche
scientifique.

Service de l'enseignement
de promotion sociale.

1080 Bruxelles , le 20 Jan 2006
Rue A. Lavallée, 1
02 / 690.87.31

Monsieur Jacques LEFERE
Administrateur délégué
CPEONS

rue des Minimes 87-89
1000 BRUXELLES

Ref.: RR / Dossier pédagogique 3937

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1

Unité de formation : INITIATION AUX TECHNIQUES DE MOULAGE
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION
Code Référence : 610024U11C1
Domaine : 601 Arts appliqués-SE:arts décoratifs,arts graphiques...

Monsieur l'Administrateur délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

P.O. La Directrice générale a.i.,

Chantal Kaufmann

Nicole SCHETS
Directrice

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de Stéphane Abrassart ou Carine Cacheux (02/690.87.11 ou 02/690.87.10)

U_3937

1.2.a

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis **DOSSIER PEDAGOGIQUE** **UNITE DE FORMATION**

1. La présente demande émane du réseau :

O (1) Communauté française
X (1) Provincial et communal
O (1) Libre confessionnel
O (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable du réseau : (2) Jacques LEFERE
Administrateur délégué

Date et signature (2) : Le 6 décembre 2005

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

Initiation aux techniques de moulage

CODE DE L'U.F. (3) 61 00 24 U M C1.	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4) 601

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° **1** de ...1.... page(s)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° **2** de ...1.... page(s)

5. Classement de l'unité de formation :

X (1) Enseignement secondaire de : **X** (1) transition
du degré : **X** (1) inférieur
O (1) ~~qulification~~
O (1) ~~supérieur~~

O (1) Enseignement supérieur de type court

O (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement		Classement du Conseil supérieur	
Technique	**O**	Technique	**O**
Economique	**O**	Economique	**O**
Paramédical	**O**	Paramédical	**O**
Social	**O**	Social	**O**
Pédagogique	**O**	Pédagogique	**O**
Agricole	**O**	Agricole	**O**

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : O (1) oui **X** (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° **3** de ....1.... page(s) (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° **4** de ....2.... page(s) (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° **5** de ....1.... page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° **6** de ....1.... page(s) (2)

---

(1) Cocher la mention utile
(2) A compléter
(3) Réservé à l ' Administration

D 8 BIS/UF : au 01/03/98

Code de l'unité de formation : (3)	Code du domaine de formation : (4)
610024 U M C1.	601

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. Dénomination du (des) cours (2)	**Classement du(des) cours** (2) (4)	**Code U** (2) (5)	**Nombre de périodes** (2)
Initiation aux techniques de moulage : travaux pratiques	PP	L	54
Initiation aux techniques de moulage : technologie du métier	CT	B	10
2. Part d'autonomie	XXXXXXX	P	16
		Total des périodes	80

12. Réservé au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

COPIE CONFORME

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Nicole SCHETS
Directrice

Date : 20 JAN 2006

Signature : J. LEONARD
Administrateur pédagogique

(2) A compléter
(3) Réservé à l ' Administration
(4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
(5) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, J, K, L, Q, R, S, T,-(l'approbation de cette rubrique est réservée à l' Administration)

TABLEAU DE CONCORDANCE RELATIF A L'UNITE DE FORMATION :

INITIATION AUX TECHNIQUES DE MOULAGE

Date d'approbation: Date d'application obligatoire: Date limite d'application:

	Code Régime 1 provisoire	Code Dom. form.	Intitulé Régime 1 provisoire	Code Régime 1 provisoire	Code Dom. form.	Intitulé Régime 1 provisoire	Cirso	Code Dom. form.	Intitulé Régime 2	Niveau	Type form.	Nombre périodes
Unité Formation		601	INITIATION AUX TECHNIQUES DE MOULAGE 80 Périodes			NEANT			NEANT			

Initiation aux techniques de moulage

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. FINALITES GENERALES

Conformément à l'article 7, § 1er et 2ème du décret, l'unité de formation devra :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1 1.2. FINALITES PARTICULIERES

L'unité de formation initiera l'étudiant aux techniques de moulage.

Initiation aux techniques de moulage

CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

en français,

- de répondre à des questions de compréhension pour, par exemple, retrouver des informations explicites ;
- de produire un texte suivi cohérent (informatif, narratif, injonctif ou expressif) au message simple mais clair respectant les structures de phrases et les règles fondamentales d'orthographe ;
- d'adopter une prononciation correcte et respecter les pauses de sens ;

en français et en mathématiques,

- de trouver une information par consultation d'ouvrages de référence ;
- de transposer, en langue française, des signes et codes d'autres langages et vice versa ;
- d'analyser et de comprendre un message :
  - en dégager les informations (distinguer les éléments essentiels des éléments accessoires) ;
  - dégager les liens entre les informations pour mettre en évidence la cohérence du message ;
- de reformuler le contenu d'un message tout en en préservant le sens ;
- d'utiliser directement et dans un même contexte une règle apprise, une méthode, un énoncé ;
- de reconnaître des situations comme semblables ou dissemblables.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Le certificat d'étude de base.

Initiation aux techniques de moulage

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT

Pas de recommandations particulières.

Initiation aux techniques de moulage

PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

En technologie :

- de différencier les produits et les matériaux utilisés dans la fabrication des moules et « tirages » (reproduction) ;
- de caractériser les matériaux nécessaires à la fabrication des moules tels que :
  - silicone,
  - latex,
  - alginate,
  - les gélatines,
  - les plâtres,
  - les résines,
  - les agents de démoulage,
  - les solvants,
  - la terre, la plastiline,
  - l'huile, la vaseline ;
- de reconnaître les spécificités des différents types de moule :
  - le moule bateau,
  - le moule estampé,
  - le moule à pièces,
  - le moule sous chape,
  - les empreintes de corps,
  - les moules à l'alginate ;
- de reconnaître les différents matériaux de reproduction :
  - les plâtres,
  - les résines ;
- de déterminer en juste proportion les quantités de silicone/catalyseur, latex ou d'alginate nécessaires à la fabrication des moules ;
- de déterminer l'application et l' utilisation des produits cités plus haut ;
- d'identifier les différents types d'outils nécessaires à la réalisation de moulage ;
- de déterminer les techniques de moulage en fonction de la nature des objets ;
- de justifier les différentes étapes de préparation des supports ;
- d'expliquer l'évolution des techniques de moulage et de les contextualiser ;
- d'identifier les principales notions de déontologie relative à la conservation des subjectiles dans le domaine de la restauration du patrimoine architectural ;
- d'expliquer les différents types de finition (patines, peintures,cires...).

En travaux pratiques :

- de choisir et mettre en œuvre les produits appropriés à la préparation des objets à reproduire ;
- d'utiliser adéquatement les matériaux nécessaires à la préparation des supports ;
- de fabriquer les différent types de moules ;
- de réaliser des reproductions dans différents matériaux ;
- de respecter les objets à reproduire ;
- de respecter les temps de séchage ;
- d'assurer les finitions spécifiques dans le cadre d'une protection ou d'une reproduction conforme (vernis, cire...).

Initiation aux techniques de moulage

CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, de manière autonome et dans le respect des règles de l'art, l'étudiant sera capable :

- de reproduire des objets en tenant compte de leur nature et des spécificités techniques de reproduction.

Pour déterminer le degré de maîtrise il sera tenu compte :

- du soin apporté au travail,
- de la pertinence et de la justification des choix opérés,
- du respect apporté à la protection des objets à copier,
- de l'excellence et de la régularité apportées à la réalisation du travail.

Initiation aux techniques de moulage

PROFIL DU (DES) CHARGE (S) DE COURS

Un enseignant ou un expert peuvent justifier d'une expérience spécifique aux techniques de moulage.